

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1370.2002.TREATIES-14 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

MEXIQUE : NOTIFICATION DE DÉSIGNATION DE CONCILATEURS EN VERTU DE L'ARTICLE
2 DE L'ANNEXE V ET D'ARBITRES EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA
CONVENTION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 9 décembre 2002.

(Traduction) (Original : espagnol)

Aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et en vertu des dispositions de ses annexes V et VII, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement mexicain a nommé les conciliateurs et arbitres suivants :

Arbitres

Alberto Székely Sánchez, Ambassadeur
Conseiller spécial, Secrétariat aux affaires relatives aux eaux internationales

Alonso Gómez Robledo Verduzco
Chercheur, Instituto de Investigaciones Jurídicas de la Universidad Autónoma de México
et membre du Comité juridique interaméricain de l'Organisation des États américains

Agustín Rodríguez Malpica Esquivel, capitaine de frégate
Chef du service juridique, Secrétariat d'État aux affaires maritimes

Juan Jorge Quiroz Richards, lieutenant de frégate
Secrétariat d'État aux affaires maritimes

Conciliateurs

José Luis Vallarta Marrón, Ambassadeur
Ancien Représentant permanent du Mexique auprès de l'Autorité internationale des fonds marins

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300.

Alejandro Sobarzo
Membre du groupe mexicain de la Cour permanente d'arbitrage
Joel Hernández García
Conseiller juridique adjoint, Secrétariat aux relations extérieures

Erasmó Lara Cabrera
Directeur, Derecho Internacional III
Services du Conseiller juridique, Secrétariat aux relations extérieures

Le 10 janvier 2003



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300.